



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► **Communauté de communes du Val d'Ille (35)**

Le lancement d'un schéma de déplacements alternatif au « tout voiture individuelle »

Conscients de l'arrivée d'une aire de « l'après-pétrole », les élus de la CCVI ont développé des solutions augmentant l'autonomie du territoire vis-à-vis des énergies fossiles, tant pour des motifs écologiques que sociaux. La question des déplacements est en première ligne.

Située au nord de Rennes, la communauté de communes du Val d'Ille (CCVI), forte de ses 10 communes, compte 18 600 habitants. Tantôt périurbain, tantôt rural, le territoire présente une véritable multipolarité, marqué par la dispersion des centres d'activités et des services (zones commerciales et d'emplois, pôle communautaire, stations TER).

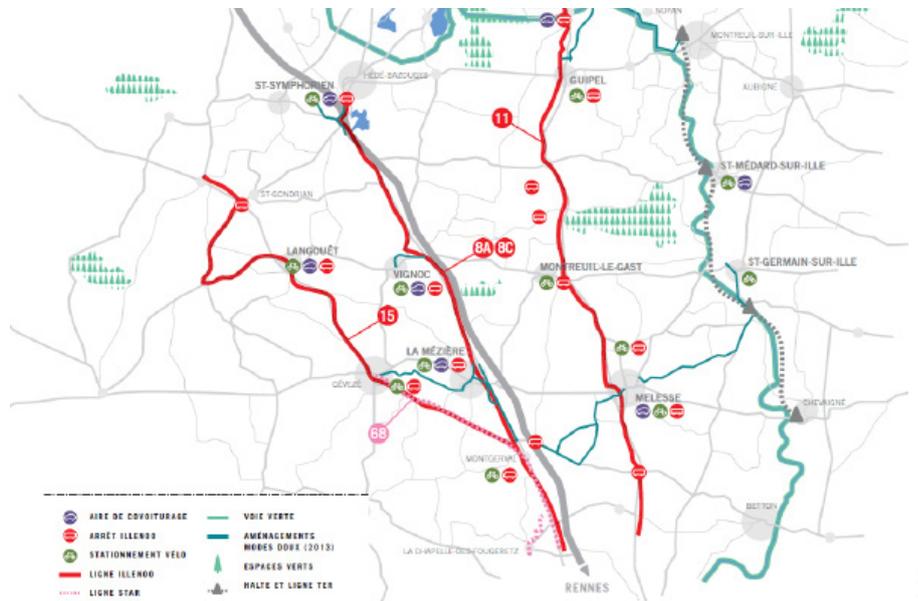
Pour faire face à l'après-pétrole et aux conséquences de la montée des prix de l'énergie sur les besoins essentiels des ménages (trajets pour le travail, les courses, les loisirs et la culture ; chauffage...), les élus s'efforcent de trouver des solutions pour améliorer l'autonomie énergétique du territoire.

Un schéma de déplacement intercommunal

Dès le début du mandat, les élus se lancent ainsi dans l'élaboration d'un Schéma de déplacement. Objectif : limiter l'usage de la voiture, qui représente 77% des déplacements. L'étude, confiée au cabinet ITER (Toulouse), comprend 3 phases :

- le diagnostic de l'offre actuelle de services et des besoins en termes de mobilité,
- la définition de scénarii d'organisation du système de déplacement,
- la déclinaison opérationnelle en un programme d'actions.

Le schéma est adopté en décembre 2010 et est suivi par la prise de compétence « déplacements doux » par la CCVI.



Covoiturage, car, vélo, TER, ... autant de façons de laisser la voiture au garage, et de diminuer le budget carburant, estimé à 2700€ / foyer / an en moyenne sur le territoire de la CCVI

Renforcement des Transports en commun

Le diagnostic met en évidence l'importance des déplacements quotidiens domicile-travail, d'une part de la CCVI vers Rennes Métropole (5500 hab), et d'autre part de Rennes vers les pôles d'emplois du Val d'Ille (1100 hab). Une négociation avec le CG 35 a permis d'améliorer la desserte des principaux pôles du territoire en renforçant la cadence des cars (22 AR/j en semaine) et en créant une nouvelle ligne.

En parallèle, la CCVI souhaite développer la pratique du covoiturage ainsi que le recours au TER. Deux haltes seront aménagées pour augmenter les capacités de stationnement (vélos, voitures).

Le covoiturage



La CCVI a décidé d'encourager cette pratique vertueuse par différents leviers : en aménageant des parkings dédiés d'une part, et en adhérant d'autre part à l'association Covoiturage + (www.ehop-covoiturage.fr), dont le rôle est d'accompagner le covoiturage des salariés pour les trajets domicile-travail. ■

➤ Un schéma ambitieux des modes doux

La réelle innovation du Val d'Ille est là : parier sur le vélo pour relier les bourgs des 10 communes avec les pôles générateurs de déplacements (établissements scolaires, zones commerciales) et les pôles de rabattement (stations TER, parkings de covoiturage, principaux arrêts de cars).

Pour affiner son analyse, la CCVI s'est entourée du cabinet IND-DIGO/Altermodal (Nantes), spécialisé dans les modes doux. Bureau d'études et services du Val d'Ille ont notamment étudié la faisabilité technique (ex. élargissement de voirie), foncière (acquisition de terrains à négocier avec des propriétaires privés), et enfin financière (étude du coût au km selon la complexité des aménagements).

Au final, le coût de la 1^{ère} phase d'aménagement retenue avoisine les 1,5 millions d'euros, subventionnée à hauteur de 40% par le Conseil Régional, 17% par le CG et 6% par l'Etat. Un phasage à court, moyen, long terme a été réalisé, et les premiers travaux ont démarré en 2012.

“ Notre objectif : anticiper les problèmes à venir pour permettre à chacun de rejoindre son travail en perspective du coût de l'énergie, sans cesse en augmentation. ”



D. Cueff,
président de la
CCVI

➤ Un pari sur le développement du vélo

Compte-tenu des distances à parcourir (de 2 à 5 km) et de certaines routes très pentues jugées comme un frein psychologique à l'utilisation du vélo, les élus ont misé sur le développement du vélo à assistance électrique, qu'ils ont testé.

Un appel d'offre a ainsi été lancé pour l'achat (1300€/unité) et l'entretien de 80 vélos à assistance électrique. Le Val d'Ille loue ces vélos aux habitants (30€/mois, 75€/trimestre, 135€/semestre, 250€/an) avec une option de rachat au bout de 2 ans. « Nous en avons déjà loué 60, » indique Soizig Rouillard, animatrice mobilités. « Notre cible prioritaire est le réseau domicile-travail ».



Le vélo électrique retenu par la CCVI, d'une autonomie de 80 à 100 km.

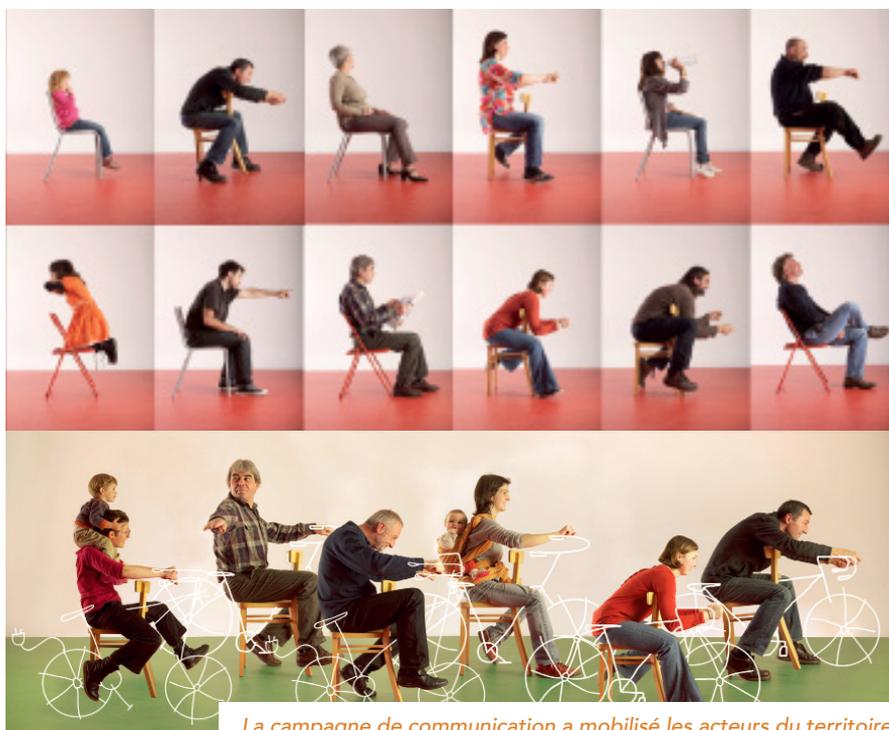
En parallèle du développement des pistes cyclables (6km sécurisés), des abris et stationnements ont été prévus sur des sites stratégiques (160 places dont 50 box sécurisés).

➤ L'animation du territoire pour accompagner le changement

Une animatrice mobilités-énergie-climat a été recrutée afin de faire vivre ce schéma. La communication a démarré par une campagne d'affichage à laquelle ont participé des habitants, des élus, des acteurs économiques du territoire...

Par la suite, des temps forts ont été organisés (ex. semaine de la mobilité). Ils permettent de multiplier les approches : théâtre-forum, spectacles, soirées d'échange, tests de nouveaux modes de déplacements, défis inter-communes, inter-entreprises et inter-associations sur les mobilités alternatives... Enfin, un livret des mobilités a été réalisé.

Les élus insistent sur l'importance d'une approche non culpabilisante et conviviale, afin de mettre en avant les aspects positifs des alternatives, comme réelles solutions aux enjeux qui sont les nôtres. ■



La campagne de communication a mobilisé les acteurs du territoire

CONTACT :

M. Claude Jaouen, délégué transport CCVI / 02 99 69 86 86 / contact@valdille.fr

BRUDED est soutenu par :

